Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 542

Artikel: Suisse-Brésil : une multinationale autogérée
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1022347

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SUISSE-BRÉSIL

Une multinationale autogérée

Dernier dimanche de mars. A Recife (Nord-Est brésilien), quartier de Dois unidos, les délégués de la Comar se réunissent pour leur assemblée générale annuelle. Le siège de la société n'a rien à voir avec l'architecture de Brasilia: Dois unidos est un quartier populaire à la limite des favellas. Les délégués viennent là sans «attaché-case»; le groupe des artisans qui les envoie prend à sa charge le voyage «aller», le «retour» étant à la charge du siège. La Comar: la Coopérative d'artisanat et de formation professionnelle, créée conjointement, il y a quinze ans, par les intéressés et le Mouvement populaire des familles, sous la houlette de la Coopération technique suisse.
Les délégués qui viennent d'arriver représentent vingt-huit groupes répartis sur un territoire vaste comme la Suisse dans cet Etat de Pernambouc qui semble résumer à lui seul toute la misère du monde.
Trois de ces groupes sont formés de prisonniers du pénitencier d'Ithamaraca; dans les autres, les femmes sont majoritaires. Chacun poursuit, ou a repris, une activité artisanale traditionnelle, poterie, tissage, tressage, cuir, bois... et livre ses produits à un dépôt qui se charge de les distribuer sur deux marchés bien distincts: le marché commercial classique que constitue le Sud industrialisé du Brésil et le marché amical, exploré hors du Brésil par des mouvements populaires ou des groupements spécialisés dans la coopération avec le tiers-monde.

L'entreprise impressionne: 500 artisans avec leur famille, soit un total de 3000 personnes; des activités qui mettent en valeur les dons de chacun, qui permettent une répartition des responsabilités, une localisation décentralisée. Des caractéristiques à comparer avec celles d'opérations d'industrialisation de type classique, haute technicité, petit nombre d'emplois nouveaux, concentration urbaine, transfert du pouvoir vers les centres de décision extérieurs.
On a envie de crier au miracle. Mais ce miracle, cette réussite, la mobilisation des partenaires ont pris corps lentement, péniblement. Que de fois a-t-on cru que cette greffe exotique du MPF allait mourir!

LE HASARD D'UNE RENCONTRE

La rencontre entre le premier noyau d'artisans, douze travailleurs de Dois unidos, et le mouvement suisse: le hasard! Les Brésiliens venaient d'être abandonnés par les dames patronnesses qui les appuyaient. D'où des difficultés financières qui semblaient insurmontables. Un ami commun attire sur eux l'attention du MPF. Premier appui financier. Et le mouvement décide dans la foulée l'envoi d'un conseiller permanent — un menuisier — dans le cadre d'un projet soutenu par la Coopération technique.
A l'origine donc, des partenaires que rien ne semble préparer à réussir une telle opération. D'un côté des artisans en difficultés; de l'autre des travailleurs européens sans expérience du tiers-monde.
De fait, les embûches ne manquent pas dès l'abord: l'atelier de formation des menuisiers, par exemple, créé pour satisfaire aux exigences fédérales, s'intègre mal au projet des artisans. La mise en commun tentée entre «coopérants» et «coopérés» n'aboutit pas sans peine. Quand on vient de Suisse, qu'on apporte l'argent indispensable à la poursuite de l'expérience, il faut du temps, même avec l'expérience du MPF, pour reconnaître ce qu'on peut recevoir en échange. Du côté brésilien, le vrai sens de l'entreprise n'apparaît pas non plus immédiatement: on parle longtemps de «la fabrique des Suisses»; le groupe des artisans reste pendant des années replié sur lui-même, craignant la concurrence que pourrait engendrer un élargissement de la tentative. Mais en 1975 ce dernier obstacle est franchi: après s'être assuré l'appui d'un sociologue brésilien, la coopérative essaime pour la première fois et s'associe à un groupe d'une cinquantaine d'artisans spécialisés dans le tressage des paniers.
A l'intérieur de la coopérative, les rapports avec les artisans subissent une mutation décisive en 1976 avec un voyage à Brasilia à la rencontre de l'ambassadeur de Suisse: la délégation ne comportera pas seulement le conseiller élu du MPF, mais aussi Agrinaldo, le président de la coopérative.

L'entrevue est préparée par tous les artisans disponibles lors d'une soirée mémorable au bord de l'océan, au cours de laquelle chacun pourra consulter l'ensemble des documents qui fondent la vie de l'entreprise. L'audience elle-même, après un démarrage orageux — le diplomate s'interroge pour commencer sur les objectifs poursuivis par ses compatriotes — verra l'ambassadeur convaincu en fin de compte par l'intérêt du projet: il s'emploiera dès lors à obtenir pour lui la reconnaissance des autorités brésiliennes, décision symbolique sur le plan économique mais bien utile dans les rapports politiques.

LA GREFFE

Désormais les artisans, parce qu'ils ont été associés à la bonne marche d'une étape décisive, se sentiront pleinement responsables et la participation des Suisses ira décroissant. Ce rééquilibrage sera renforcé lorsque sera franchi un autre cap important et crucial: le déplacement d'Agrinaldo et Clemente, un autre animateur de

la coopérative auprès des sections romandes du MPF.
Les échanges ne se font donc plus à sens unique. La greffe du MPF a pris. A la clef, le sens de la solidarité, mais aussi la promotion humaine. De l'équipe fondatrice, cinq membres sont toujours présents, constituant la colonne vertébrale du noyau d'animateurs, assurant la coordination des activités, la recherche des nouveaux groupes, leur perfectionnement. Là, toujours, le rôle des femmes est déterminant, Lina, Nurma, Nelly (42 ans, six enfants).
Le dernier conseiller du MPF est parti l'an dernier. Dans les derniers temps, il n'exerçait plus aucune responsabilité, se «contentant» de vivre intensément ses rapports avec les associés.
Du côté du MPF, un premier bilan: engagée d'une manière accidentelle, l'opération touche actuellement six cents membres, essentiellement lors des expositions-ventes qui ont lieu régulièrement à travers la Suisse romande. Sur le plan financier, l'investissement aura été de Fr. 1 500 000.—, réparti sur dix ans, à la charge des membres du MPF, des collectivités publiques parties prenantes et de la Coopération technique.
Le mouvement en aura retiré une connaissance exceptionnelle et concrète (personnelle) de la vie dans le tiers-monde et de la façon dont des Européens peuvent espérer intervenir, aider.
Ceux qui ont participé plus étroitement à l'entreprise ont réappris des artisans une chose en tout cas, que nous avions oubliée: l'intensité des rapports humains, toute cette richesse que l'action solidaire, même à travers les continents, peut apporter.
Ainsi, dans un des espaces les plus démunis de la planète, l'image de la Suisse ne s'identifie pas à l'action «froide» et implacable de ses banques et de ses multinationales, mais à une entreprise faite de solidarité, de générosité réciproque et d'attention aux hommes.

PRESSE

Un quart de siècle de quotidiens romands

On ne s'en rend peut-être pas bien compte en suivant son journal favori au jour le jour: le visage de la presse quotidienne romande a beaucoup changé depuis 1955. Alors, il y a seulement vingt-cinq ans, le lecteur avait le choix entre vingt-neuf quotidiens; trois titres sont apparus depuis lors; il en reste actuellement dix-neuf, en fait seize quotidiens. Epargnons-nous des jugements qualitatifs sur ces «produits» aux ambitions diverses (c'est le moins qu'on puisse dire). Voyons le paysage de la presse romande, brutalement, sous l'angle quantitatif.
1. Les créations manquées:
— par transformation en quotidien, puis abandon de cette fréquence de parution:
«Le Confédéré — FED» (Valais);
— par lancement d'un nouveau titre, puis reprise dans l'édition-mère:
«Lausanne-Soir», réintégré dans «*La Nouvelle Revue de Lausanne*»;
— par fondation, puis disparition:
«Le Journal du Valais».
2. Les disparitions:
— par fusion, puis arrêt de parution:
«Le Peuple» (VD-GE) et «La Sentinelle» (La Chaux-de-Fonds) fusionnent et disparaissent sous le nom «Le Peuple-La Sentinelle»;
— par absorption avec maintien du titre pour une édition locale:
la «*Tribune jurassienne*» (Moutier) absorbée par «*Le Journal du Jura*» (Bienne);
— par absorption:
«L'Express» absorbé par «*La Feuille d'Avis de Neuchâtel*» (doyenne de la presse romande),
«La Feuille d'Avis des Montagnes» (Le Locle) absorbée par «*L'Impartial*» (La Chaux-de-Fonds).
3. Les accords de coopération proches de la fusion, avec maintien des titres:
la «*Gazette de Lausanne*» trouve place dans le «*Journal de Genève*»,
le «*Courrier*» (Genève) trouve place dans «*La Liberté*» (Fribourg).
4. Les fusions sous un titre nouveau:
— deux quotidiens entre eux:
la «Feuille d'Avis du Valais» et Le «Nouvelliste du Rhône»: «*Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*»;
— un quotidien et un non-quotidien:
le «Journal de Montreux» et «La Feuille d'Avis du district d'Aigle»: «*L'Est vaudois*».
4. L'abandon de la parution quotidienne:
«La Suisse libérale» (Neuchâtel), «L'Effort» (La Chaux-de-Fonds), «Le Courrier du Val de Travers» (Fleurier), «Le Jura bernois» (Saint-Imier) et «La Voix ouvrière» (Genève).
En bref, seuls six quotidiens romands n'ont subi, pendant la période considérée, que des transformations techniques (pour la plupart, à vrai dire, très importantes sur le plan de la fabrication et de la présentation graphique): «*La Tribune de Genève*», «*La Suisse*», «*La Feuille d'Avis de Vevey*», «*Le Journal d'Yverdon*», «*Le Pays*» et «*Le Démocrate*». A quoi on ajoutera «*24 Heures*» et «*La Tribune-Le Matin*», deux journaux paraissant à Lausanne et qui ont duré, mais qui ont changé de titre.
NB. Nous avons indiqué en italique les titres existants.

1er MAI

1979: la paix du travail

Dans quelques jours le 1er mai. En 1979, on le sait, huit conflits collectifs ont débouché sur une grève dans notre pays. 463 salariés concernés, 2330 journées de travail perdues. Le calcul a été fait: si on rapporte le nombre de salariés qui ont participé à ces huit grèves à l'effectif total de 2,8 millions de personnes actives en Suisse, on obtient un rapport de 0,00017%. Tout le climat helvétique n'est pas là. Un signe pourtant, parmi d'autres.